

COMMUNE DE CHANIERS

Séance du 02 juin 2025

Envoyé en préfecture le 04/06/2025

Reçu en préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

ID : 017-211700869-20250602-D202504_36-DE

Berger Levrault

Date de convocation : 27/05/2025

Délibération N° 2025/04/036

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

Quorum : 14

OBJET : **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, TUFFET Francine, CANUS Daniel, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, WATTEBLEED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BERTOT Jacques pouvoir à FIAUD Marie Annick, SIAUDEAU Michel pouvoir à BOTON Monique, CARTON Jean-Pierre pouvoir à WATTEBLEED Stéphane, CALVO Dominique pourvoir à GIRARD Jean-Paul, MORAUD Laurent pouvoir à GUERIN Florian, GIRAudeau Samuel pouvoir à TREFFANDIER Nathalie.

Excusés : LATOUCHE Céline, Le MENI Nadège.

Secrétaire de séance : CANUS Daniel.

Monsieur le Maire explique au conseil Municipal que lors du budget primitif 2025 il a été prévu une enveloppe globale pour les subventions

La commission des associations a procédé une proposition de répartition des subventions entre les divers organismes et associations.

Les élus suivants quittent la séance pour le vote des subventions :

- M GIRARD en tant que membre du bureau de l'association ADAPAEF,
- M CANUS en tant que membre du bureau de l'AS Football,

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITIONS	OBSERVATIONS	Envoyé en préfecture le 04/06/2025 Reçu en préfecture le 04/06/2025 Publié le 04/06/2025 ID : 017-211700869-20250602-D202504_36-DE
ASSOCIATIONS ASSURANT L'ENCADREMENT D'ENFANTS			
AS FOOT	2000	1445€ ENTRETIEN TERRAIN	
JUDO CLUB CHAGNOLAIS	555		
ATELIER 10	555		
AMICALE BOULE CHAGNOLaises	555		
SOUS TOTAL	3665€		
ASSOCIATIONS SPORTIVES SANS ENFANTS			
AIKIDO	170		
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	170		
YOGA THERAPEUTIC	170		
JEUX DE SIMULATION	170		
ACCA	170		
DARTS CLUB	170		
SOUS TOTAL	1020€		
ASSOCIATIONS D'INTERET LOCAL			
APE RONSARD	170		
MUSIC A 2CH	170		
COMITE D'ANIMATION	500		
COUP DE POUCE	170		

AMICALE FRANCO PORTUGAISE DES 2 RIVES	170	
CERCLE DES AMATEURS DE CURIOSITÉS17	170	
LES IMPRO D'UCTIFS	170	
ILÔZ'ENFANTS	170	
AMICALE DES BEUN'AISES	170	
SOUS-TOTAL	1860€	
ASSOCIATIONS DONT L'INTERET N'EST PAS LOCAL		
ETOIL'CLOWN	170	
ADAPAEF	170	
SOUS-TOTAL	340€	
ASSOCIATIONS D'INTERET NATIONAL		
LIGUE CONTRE LE CANCER	170	
PARALYSES DE FRANCE	170	
PREVENTION ROUTIERE	170	
DON DU SANG	170	
FNACA	170	
FRANCE ALZHEIMER	170	
SOUS-TOTAL	1020€	

TOTAL**7 905€**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, avec 22 voix pour, donne un avis favorable afin d'attribuer les subventions aux associations telles qu'elles sont énoncées dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Daniel CANUS

